



Centre provisoire d'hébergement de Créteil - CPH

Activité d'intégration

112/120 chemin Vert des Mèches - 94015 CRÉTEIL cedex

Description des missions du dispositif

L'établissement offre une prestation d'hébergement couplée à un accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires d'une protection internationale.

Analyse de l'intégration dans le département

L'accueil des familles composées de 2 à 8 personnes est réalisé sur 35 lieux d'hébergement, dans un parc constitué à 71% de logements publics. Le CPH enregistre une durée de 15,6 mois de prise en charge avec une baisse significative de celle-ci, puisque la durée de prise en charge des personnes présentes au 31 décembre 2017 descend à 9 mois. Un parcours d'autonomisation est défini sur la base d'un diagnostic partagé avec les familles ; il permet d'arrêter les grands axes de l'accompagnement mis en œuvre pour permettre un accès aux droits, à la formation linguistique et professionnelle, à l'emploi et au logement.

Exemple d'un parcours d'intégration réussi

Madame F. mère de deux enfants, âgés de 3 et 5 ans, réfléchit à son projet personnalisé. Lors de ses premiers entretiens, elle exprime à « demi-mot » la situation de handicap d'un de ses fils, âgé de 3 ans. Elle semble partagée entre son impérieuse nécessité de trouver un travail et la mise en place rapide d'une prise en charge adaptée à la situation de son fils. L'accompagnement proposé consistait à rechercher un emploi lié à son expérience professionnelle tout en mettant en place un parcours de soins adaptés pour son fils. Après réflexion, elle « se libère » et oriente son projet en tenant compte de son fils. Après 18 mois d'accompagnement, Madame obtient un emploi d'auxiliaire de vie scolaire, son fils bénéficie d'une prise en charge et progresse rapidement. Il y a deux mois, Madame s'est vu attribuer un logement dans le Val-de-Marne.

Activités d'insertion en 2017

- ▶ **196** personnes hébergées (**92** adultes et **104** enfants), soit **52** ménages.
- ▶ **64** personnes sorties (**31** adultes et **33** enfants), soit **18** ménages.
- ▶ Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis dans l'année : **15,6** mois.

Insertion par le logement

- ▶ **67** personnes (soit **16** ménages) dans le parc public.
- ▶ **2** personnes (soit **1** ménage) en résidence sociale.
- ▶ **1** personne (soit **1** ménage) en hébergement.

Insertion par l'emploi

- ▶ **9** personnes ont trouvé un emploi en CDI.
- ▶ **3** personnes ont trouvé un emploi en CDD.
- ▶ **4** personnes ont trouvé un emploi en CDDI dans les secteurs du nettoyage, du bâtiment, de la vente, de la restauration, de la santé, de la sécurité et du tertiaire.

Formation

- ▶ **2** personnes ont bénéficié d'une formation linguistique.

Mobilité géographique

- ▶ **5** personnes (soit **1** ménage) sont sorties dans le cadre de la mobilité géographique (Montargis).